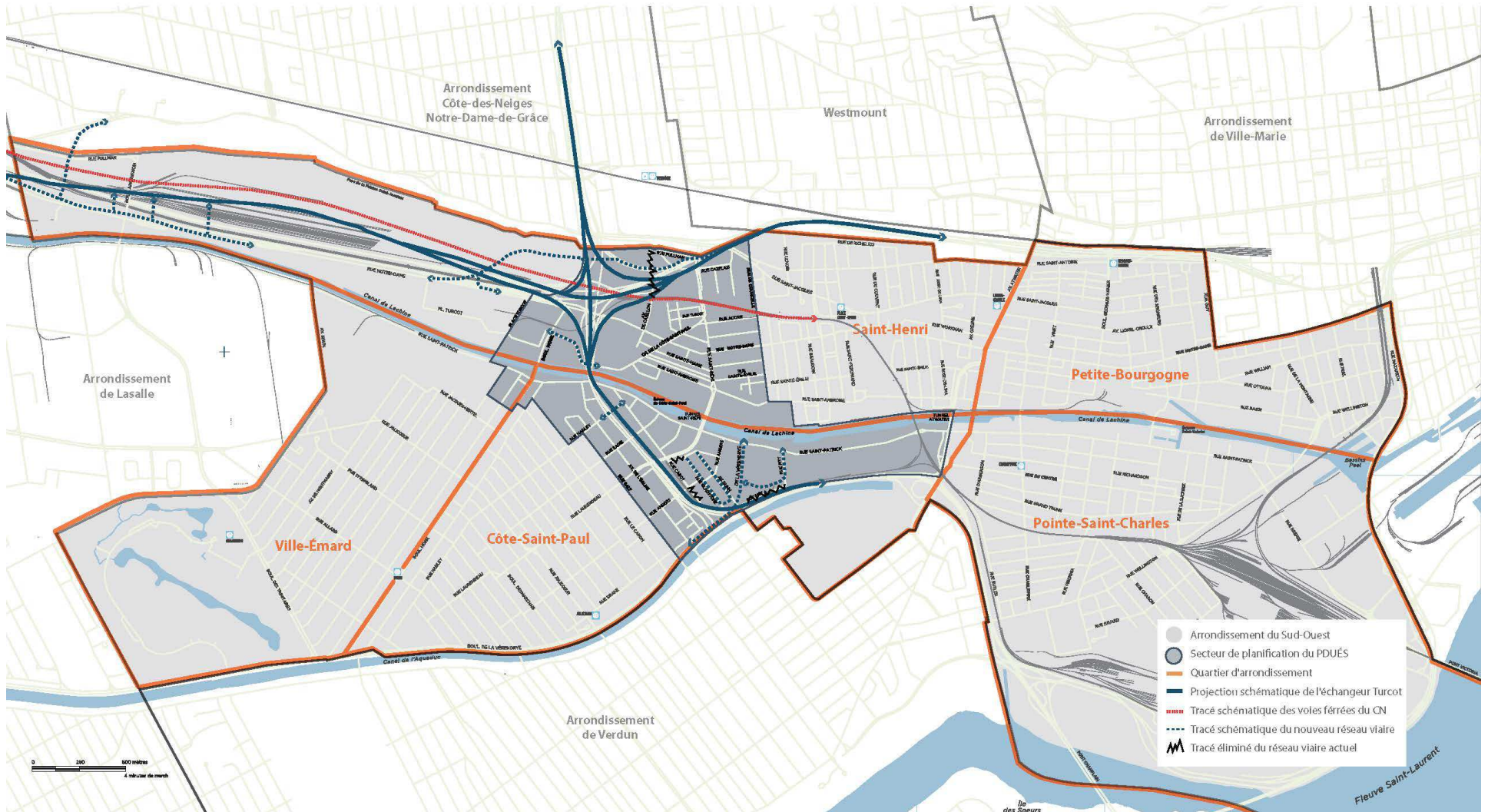


Table ronde sur la connectivité et la mobilité _ 18 mars 2016

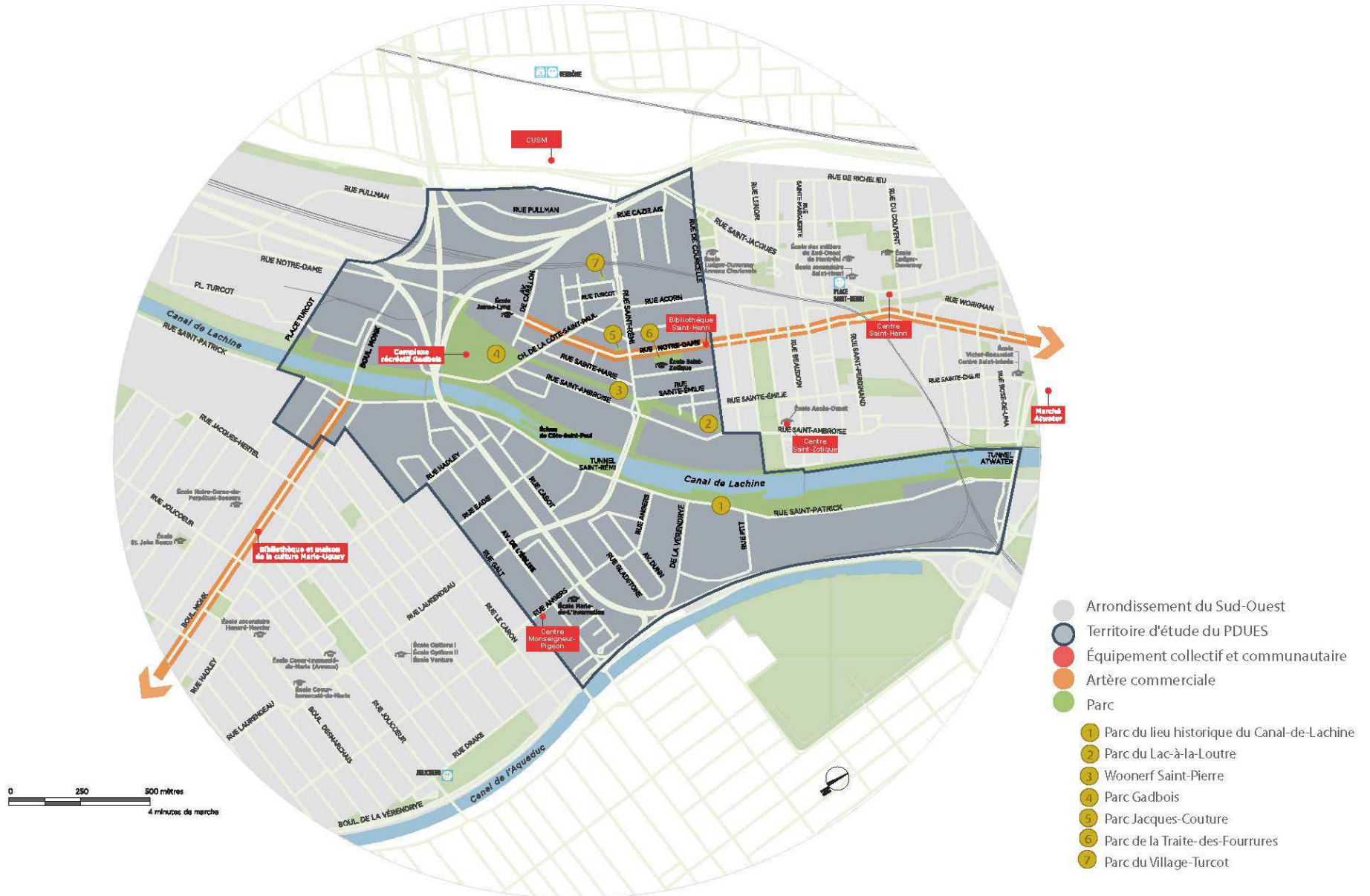
PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
URBAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
TURCOT



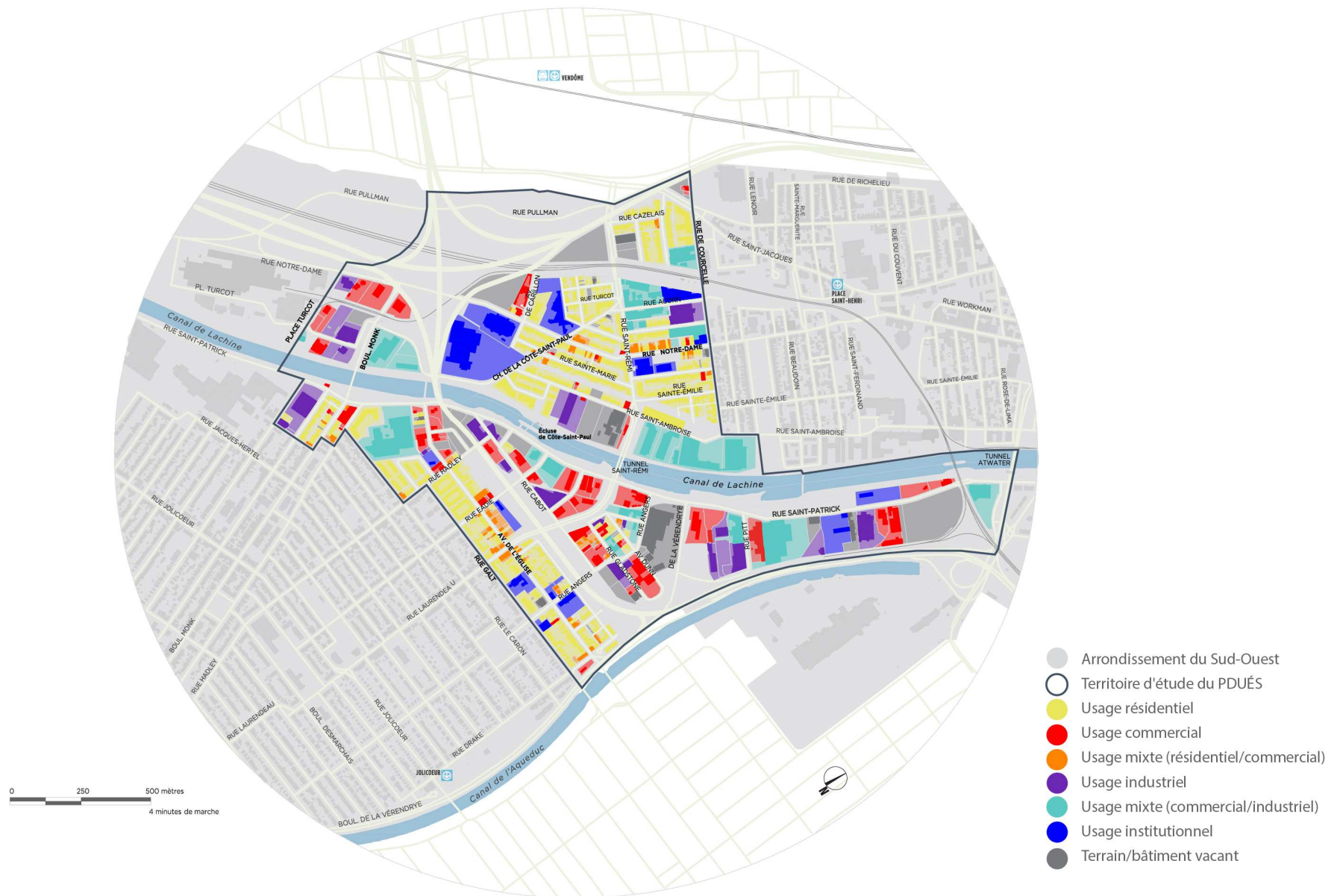
1. Carte de localisation du territoire d'étude






3. Carte des équipements collectifs et communautaires



5. Carte utilisation du sol



	<h3>QUALITÉ DES MILIEUX VIE</h3> <ul style="list-style-type: none">• le maintien d'un équilibre social;• l'amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'échangeur;• la qualité des espaces publics;• la diminution des îlots de chaleur.
	<h3>MOBILITÉ ET CONNECTIVITÉ</h3> <ul style="list-style-type: none">• la sécurisation des déplacements actifs;• la desserte en transports collectifs;• la connectivité entre les quartiers;• l'apaisement de la circulation.
	<h3>DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET COHABITATION</h3> <ul style="list-style-type: none">• la mixité des fonctions;• l'accès aux commerces de proximité;• la cohabitation des usages.



**Merci
et bonnes
discussions**

Un PDUES, c'est...

CONTEXTE



Un PDUES, parce que...

CONTEXTE

- Le territoire comporte des secteurs présentant des problématiques sur le plan social et économique;
- Le Plan d'urbanisme de 2004 annonçait déjà à leur égard des démarches de planification ou de revitalisation (Turcot, Cabot, Saint-Henri, Saint-Paul / Émard);
- Ces secteurs requièrent des interventions structurantes afin d'améliorer la **qualité des milieux de vie** et de revitaliser un pôle d'emploi au fort potentiel;
- La situation actuelle amène les résidants et occupants à ne voir que les problèmes liés au chantier autoroutier et à la dévitalisation de certains secteurs. Une vision positive du devenir du territoire, appuyée par un plan d'action structurant, est nécessaire.

6. Carte du patrimoine bâti et archéologique



- Démarche menée en régie avec appui d'expertises externes;
- Mobilisation d'une équipe dédiée, appuyée par des collaborations locales et centrales;
- Mandat de concertation confié à l'**OCPM**;
- Affectation de la contribution de 1,5M\$ du gouvernement du Québec :
 - 1M\$ en ressources humaines temporaires pour 3 ans
 - 0,5M\$ en mandats externes et en communications (par exemple: potentiel et positionnement économique, circulation et déplacements, paysage urbain, patrimoine, etc.).

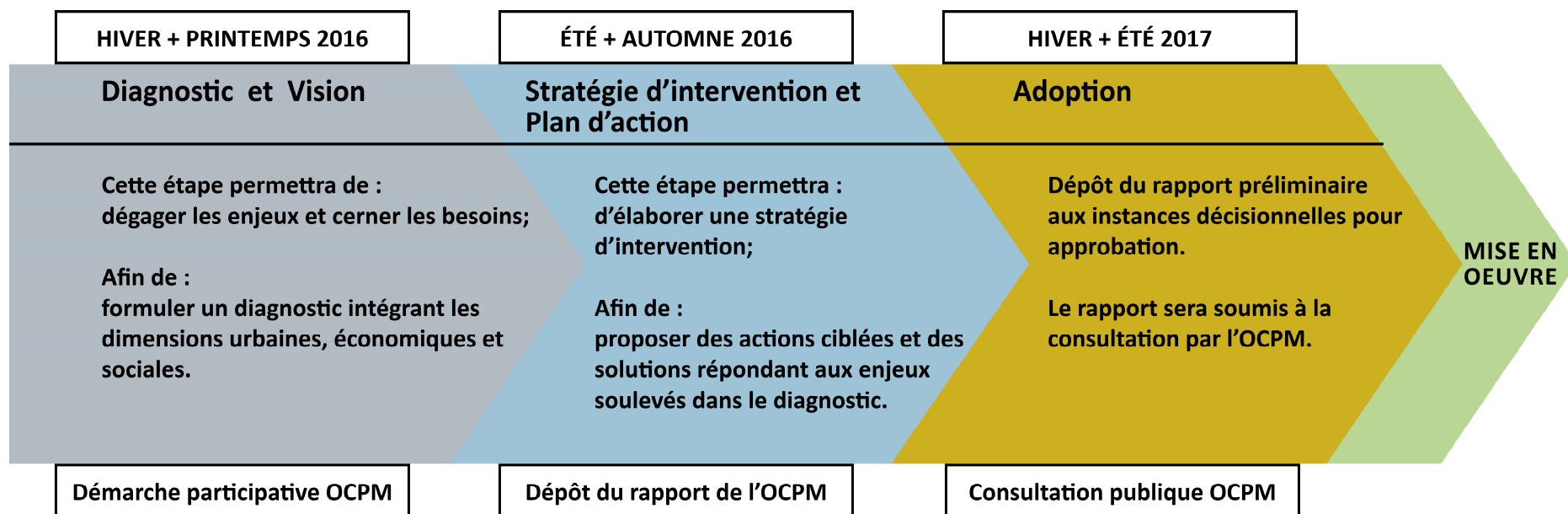
Principes de la démarche

DÉMARCHE

- Démarche participative impliquant en continu les citoyens ainsi que les acteurs du secteur et de la collectivité montréalaise ;
- Concertation en amont et consultation formelle au terme de la démarche, sous l'égide de l'Office de consultation publique de Montréal ;
- Prise en compte des orientations, encadrements et stratégies de l'arrondissement et de la Ville de Montréal ;
- Démarche par étapes avec livrables : diagnostic intégré, vision, versions préliminaire et définitive du PDUES ;
- Mécanisme de suivi et de retour à la communauté dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action.

Calendrier de la démarche

DÉMARCHE






- Accroître la qualité des milieux résidentiels;
- Favoriser une transition des secteurs d'emploi vers des activités économiques plus dynamiques;
- Améliorer les liens entre les quartiers;
- Améliorer les interfaces entre les quartiers et les infrastructures urbaines (échangeur, canaux, etc);
- Dynamiser et consolider les artères commerciales ;
- Assurer l'accessibilité à la cour Turcot et à la falaise Saint-Jacques.

Mesures-types du futur plan d'action

ORIENTATION
ENJEUX

- Programme ciblé en développement économique (PR@M Industrie);
- Mécanisme de soutien aux initiatives locales en développement social;
- Création et aménagement de lieux publics;
- Réaménagement du domaine public (trottoir, mobilier urbain, plantation, etc.);
- Création de logements sociaux et communautaires;
- Mise en valeur du pôle Gadbois;
- Franchissement du canal de Lachine.

	<h3>QUALITÉ DES MILIEUX VIE</h3> <ul style="list-style-type: none">• le maintien d'un équilibre social;• l'amélioration de la qualité de l'air aux abords de l'échangeur;• la qualité des espaces publics;• la diminution des îlots de chaleur.
	<h3>MOBILITÉ ET CONNECTIVITÉ</h3> <ul style="list-style-type: none">• la sécurisation des déplacements actifs;• la desserte en transports collectifs;• la connectivité entre les quartiers;• l'apaisement de la circulation.
	<h3>DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET COHABITATION</h3> <ul style="list-style-type: none">• la mixité des fonctions;• l'accès aux commerces de proximité;• la cohabitation des usages.



MERCI